

## Editorial

### Réaménagement de la route de Bellegarde

Les travaux de la route de Bellegarde ont repris et dureront jusqu'en mai 2012.

Avant la pause hivernale, les Services Industriels ont changé des vieilles conduites et ont posé des tubes en attente, notamment pour la fibre optique.

Les travaux qui ont lieu actuellement sont entrepris par le canton (service des routes), suite à notre demande, et concernent la modération de trafic : il s'agit principalement de mieux marquer l'entrée du village pour indiquer aux automobilistes qu'ils quittent une voie rapide pour entrer dans une localité. Ainsi, la largeur de la chaussée sera réduite, les trottoirs seront élargis et des arbres seront plantés.

Le revêtement définitif de la chaussée, avec la pose d'un goudron spécial qui diminue le bruit des pneus de voitures, ne sera par contre pas effectué avant 2014.

En effet, entre l'été 2012 et la fin de l'année 2013, deux immeubles de logements, dont l'autorisation de construire sera délivrée prochainement, seront érigés en face de l'immeuble communal à l'entrée du village, ce qui nécessitera de réouvrir ponctuellement la route pour effectuer divers branchements (électricité, eau potable, égoûts). Malgré nos demandes, ces branchements ne peuvent malheureusement pas se faire tant que l'autorisation de construire n'est pas en force !

Xavier Beuchat, Adjoint



Photo prise par Fernando Botta

## Sommaire

P. 1	Editorial et sommaire
P. 2	Vie municipale
P. 2 et 3	Informations officielles
P. 4	Vie politique : coup de gueule !
P. 5 et 6	Vie culturelle : bibliothèque
P. 7	Vie culturelle: Avant-Première
P. 8	Vie sportive : subventions vélos
P. 8 et 9	Vie locale : nos voisins nous parlent...
P. 10	En bref + Annonces
P. 11	Petites annonces et l'agenda
P. 12	Informations utiles

## VIE MUNICIPALE

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

6 DECEMBRE 2011

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de préavisier défavorablement :

- ✓ la résolution relative au projet de concept de plan directeur cantonal Genève 2030 - concept de l'aménagement cantonal, ainsi que
- ✓ la résolution relative au projet de schéma directeur cantonal Genève 2030 (voir à ce sujet l'article en page 3)

Le Conseil municipal a approuvé par 12 oui et 1 abstention :

- ✓ la proposition relative à l'autorisation accordée à M. le Maire d'exercer le droit de préemption en vue de l'acquisition d'une partie à détacher de la parcelle n° 3576, feuille 24 de Chancy, sise « Chancy - village », de 4'951 m<sup>2</sup>, propriété de M. Paul Albert Deschamps et Mme Janine Denise Meister, née Deschamps, et ouverture d'un crédit

## INFORMATIONS OFFICIELLES

### Reconstruction du pont sur la Laire

Toujours à la route de Bellegarde, le pont qui enjambe la Laire va être entièrement reconstruit car il ne répond plus aux normes de sécurité.

Les travaux de reconstruction, entrepris par le canton, débuteront courant mars 2012 et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année. Il s'agit dans un premier temps de poser un pont provisoire pour dévier le trafic, puis de détruire et de reconstruire l'ouvrage actuel.

A notre demande, le nouveau pont sera aménagé de sorte à pouvoir accueillir une future piste cyclable reliant Chancy-village à Chancy-douane (puis plus tard, nous l'espérons, à Pougny-gare). Ce projet de piste cyclable est actuellement en discussion avec le canton et pourrait, si le budget de l'Etat le permet, voir le jour en 2014.

Xavier Beuchat, Adjoint

## Chancy désapprouve le projet d'aménagement cantonal 2030

Les autorités cantonales ont achevé début 2011 l'actualisation de leur projet de Plan directeur cantonal (Pdcn) dans lequel figurent les intentions de développement du canton pour les années 2015-2030. Ce document a d'abord été mis en consultation publique puis soumis en automne au préavis des communes dont Chancy.

Cette mise à jour découle notamment des engagements pris par le canton au travers de la charte de projet d'agglomération franco-valdo-genevoise signée en 2007 avec le canton de Vaud et la France voisine.

Afin d'éviter un développement anarchique du bassin genevois, cette charte jette les bases d'un concept d'aménagement de l'agglomération « durable », c'est-à-dire qui préserve l'environnement et la qualité de vie des habitants, tout en maintenant l'attrait économique de la région. Il s'agit en particulier de renforcer la coopération transfrontalière, de ré-équilibrer les places d'emplois et de logements de part et d'autre de la frontière, d'améliorer les problèmes de mobilité et d'épargner les ressources et la biodiversité du territoire.

Malheureusement, le projet de Plan directeur cantonal 2015-2030 concocté par l'administration de M. Mark Muller se focalise sur l'objectif inconditionnel de construction de 50'000 nouveaux logements sur le canton (pour accueillir environ 100'000 habitants) sans en démontrer la faisabilité.

Le document ne montre pas comment ce modèle de développement s'insère dans une vision à long terme de l'agglomération, et ne fait qu'effleurer les impacts que cela aura sur la région (économie, insécurité liée à la densification du territoire, énergie, déchets, trafic...). Du coup, les mesures d'accompagnement concrètes ne sont pas à la hauteur des ambitions, notamment en termes de mobilité ou de soutien aux communes qui seront tenues de développer leurs infrastructures pour accueillir tous ces nouveaux habitants.

Ainsi, mis à part le milieu des professionnels de la construction qui applaudit, le Pdcn 2030 a fait l'objet de nombreuses critiques lors de la consultation publique (associations, partis politiques...).

En ce qui concerne Chancy, le Pdcn 2030 aura essentiellement deux impacts inacceptables.

D'une part, il faut s'attendre à une densification de la zone à bâtir en contradiction avec le caractère rural de notre village : coefficients minimaux d'utilisation du sol relevés et restriction, voire suppression, de la possibilité de construire des villas individuelles.

Par ailleurs, les problèmes de trafic que nous connaissons aujourd'hui vont fortement s'amplifier puisque qu'aucune amélioration notable en termes de mobilité n'est prévue à court terme pour notre région, alors que les constructions fleurissent dans les villages de France voisine mal desservis en transports publics et que 10'000 nouveaux logements et places d'emplois sont prévus à Bernex. Pire encore, le problème de la traversée du village de Chancy, identifié dans le plan directeur cantonal actuel, n'apparaît même plus dans le Pdcn 2030 !

Ainsi, Chancy, tout comme 32 des 45 communes du canton, a donc donné un préavis défavorable circonstancié au projet de Pdcn 2030.

Le canton a maintenant jusqu'en juin 2012 pour intégrer les remarques qu'il juge utiles avant de présenter une version remaniée au vote du Grand Conseil.

## VIE POLITIQUE: COUP DE GUEULE !



### Projet de logements communaux : la loi LUP n'est pas appliquée !

A Chancy, le départ de M. Muller ne sera pas regretté par vos élus. L'ancien chef du Département des constructions vient en effet de préférer ses amis promoteurs à la commune, qui souhaitait y acquérir un terrain, pour y construire des logements.

A l'heure où Chancy va devoir accueillir bientôt un tiers d'habitants supplémentaires, nous souhaitons pouvoir construire des logements à loyers abordables, par exemple pour y loger les jeunes de la commune qui ont grandi ici et souhaitent y rester; ou encore les personnes âgées qui y ont passé toute leur vie, et dont le logement est devenu trop grand. Parce qu'une commune n'est pas guidée par le seul profit mais par le bien public, nous souhaitons aussi construire des logements durables. N'avons-nous pas obtenu l'an dernier le label de « Cité de l'énergie » ?

La loi l'aurait permis : le canton a en effet voté des fonds importants pour favoriser de tels projets. Vos élus étaient unanimes. Mais le crédit découlant de la loi sur les logements d'utilité publique (LUP) a été refusé. Pour Monsieur Muller, entre une commune représentant l'intérêt public et un promoteur à la recherche de profits privés, le choix a penché en faveur de ces derniers.

Conclusion : la loi, votée par le législatif genevois, est une chose. En pratique, c'est l'exécutif qui est chargé de l'appliquer. Ou pas !

Après la démission de M. Muller, nous espérons que le ou la futur(e) responsable du DCTI aura une attitude plus conciliante à ce sujet envers les communes.



Et rassurez-vous : en matière de logements, l'équipe communale de Chancy n'a pas dit son dernier mot !

Mireille Calame

Présidente de la commission de l'aménagement, environnement et énergie.

## NOTRE bibliothèque...

par Isabelle Giannattasio

La saison s'y prête, encore davantage que lors des beaux jours peut-être, pelotonné bien au chaud devant une flambée ou simplement dans votre plus confortable fauteuil.

Tandis que Chancy frissonne dans son manteau blanc et sous les assauts d'une bise peu aimable, vous vous plongez avec régal dans un roman, un récit, une bande dessinée bref un livre que vous aurez emprunté à la bibliothèque de Chancy.

Pour vous permettre de mieux connaître ce haut lieu de détente de notre village, j'ai rencontré sa responsable Christiane Wenger.

Christiane est chancinoise de naissance, sa maman ne s'étant même pas déplacée jusqu'à la maternité pour la mettre au monde, c'est tout dire !! Elle gère depuis 2005 notre source de lecture communale aidée en cela par une équipe de bénévoles habitantes de Chancy ou du hameau voisin, (Luisa Bouvard, Andréa Budny, Marina Gratry, Sylvie Pillet, Nanny Tschanz, Huguette Vigna).

Mais faisons un large retour en arrière afin de visiter l'histoire de cette bibliothèque.

Les prémices de cette aventure remontent vers 1920, à cette époque, c'est la toute jeune institutrice du village, Mademoiselle Sausse, qui, à son domicile, commence à regrouper les ouvrages et les prêter à qui le souhaite. En 1945, cette collection devenue importante est transférée au 1<sup>er</sup> étage de la salle communale, puis, en 1974, à la salle de rythmique de l'école, pour trouver en 1978, sa place actuelle dans les murs de l'ancienne mairie construite en 1904 et utilisée comme telle jusqu'en 1945.

A la suite de son initiatrice, M. Ebner fait office de bibliothécaire en y ajoutant sa touche personnelle :

rénover les reliures de ses livres anciens fragilisés par tant de mains avides.

Viendront ensuite différents volontaires pour tenir le rôle, tous passionnés par le sujet comme Petra Bouvier, disparue récemment et trop tôt, l'était.

Christiane investit la place en 2007, à la fin de son mandat d'adjointe au maire (la bibliothèque était l'un de ses dicastères). Si j'emploie volontairement le terme un peu fort d'investir, ce n'est pas innocemment !

## VIE CULTURELLE



Photo prise par Isabelle Giannattasio

En effet, Christiane a littéralement révolutionné le lieu, aidée en cela par son équipe. Ce petite groupe de femmes n'a pas épargné sa peine pour trier, classer, répertorier, numéroté, étiqueter, (jeter quelquefois aussi), tous ces ouvrages hétéroclites arrivés au fil des ans, à l'occasion d'un don ou par l'intermédiaire du Département de l'instruction publique, service des Bibliothèques communales (l'envoi le plus ancien retrouvé date de 1913).

Comme tout travail mérite salaire ! Celui-ci fut récompensé par quelques belles découvertes dont Christiane est, à juste titre, très fière : en exemple une œuvre complète de Voltaire éditée en 1817, ou encore une « Histoire des Philosophes anciens » datant de 1773; des écrits de Montesquieu de 1785, toutes ces merveilles sont jalousement à l'abri dans une vitrine fermée, mais néanmoins consultables sur place pour les amoureux des belles lettres.

Mais faisons ensemble, si vous le voulez bien la visite des lieux !

Pour y aller c'est facile, vous pouvez même prendre le bus puisqu'il s'arrête juste devant !!



Une fois montées les quelques marches, vous pénétrez dans une grande salle carrée, très haute de

plafond comme l'architecture de l'époque le voulait.

Ici tout est pensé pour faciliter votre recherche ou aider votre choix par un classement minutieux et clair, moyennant un travail au long cours en dehors des heures d'ouverture. Au premier regard, trois portants vous présentent les nouveautés pour adultes, enfants et tous petits, ces dernières sont choisies de façon collégiale au sein de l'équipe, qui se réunit une fois par trimestre pour discuter des orientations, projets, améliorations ou toutes autres suggestions.

Un coin confortable, agrémenté de coussins, accueille les enfants pour une pause lecture, ce qu'ils font volontiers aux dires de Christiane. Mais vous en dire plus serait vous gâcher le plaisir de la découverte de cet endroit étonnamment riche et malheureusement trop peu connu.

D'ailleurs, je vous mets au défi de ne pas en ressortir avec LE livre (parmi les quelques 7000 quand même !) que vous avez toujours voulu lire sans trouver le temps de l'acheter !

Pour cela, rien de plus simple, vous trouverez Christiane et son équipe, le mercredi de 16h à 18h et le vendredi de 17h à 19h, prêtes à vous conseiller et vous servir. D'ailleurs, 30 nouveaux livres vous attendent depuis février pour tous lecteurs !!

Pour ma part, je dois avouer avoir comblé, grâce à cette rencontre, une méconnaissance de l'endroit et espère que mon enthousiasme sera contagieux !!

## VIE CULTURELLE: AVANT-PREMIERE !

### Film sur Chancy ! (photos en page 7) « FAR WEST » à découvrir bientôt ! par Mireille Calame

Tourné à la suite de l'atelier vidéo proposé aux jeunes de la commune, le film sur l'histoire de Chancy sera projeté, en avant-première à la salle communale le vendredi 27 avril. Les portes seront ouvertes dès 18h00, pour un apéro festif, préparé par votre commission des relations publiques et de la communication. La projection est prévue à 19h, en présence des autorités communales et des participants au film. Vous pourrez ensuite vous restaurer et fêter l'aboutissement de ce qui a été pour nous une formidable aventure ! L'une des jeunes filles qui y a participé en témoigne ici...

- **Alison Bruhin** : en commençant le tournage, je n'aurais jamais imaginé tout ce que j'allais découvrir sur Chancy. Tout a commencé par une visite au four à tuiles romain. Il est à 10 minutes à peine de chez moi. Mais je ne savais pas que notre village est habité depuis 2000 ans ! On y fabriquait des tuiles pour les bâtiments de toute la région. J'ai même pensé qu'à l'époque romaine, Chancy devait être plus connu qu'aujourd'hui. Certaines rencontres ont été aussi très importantes pour moi. J'ai compris que, dans le village, ce sont parfois les personnes que l'on remarque le moins qui ont le plus à dire. Avec Soliana, par exemple, nous avons été reçues pour le film chez Madame Arano. J'étais impressionnée au début. Mais avec son amie, Madame Corthay, les deux doyennes du village nous ont raconté comment elles vivaient à Chancy, lorsqu'elles avaient notre âge. Elles nous ont parlé du tram qui venait jusqu'à Chancy autrefois. Des bals où elles allaient danser le samedi. On a ri ensemble. Mais j'ai aussi compris que la vie était difficile autrefois, surtout pendant la guerre.
- **MC** : quel épisode t'a le plus touché ?
- **Alison** : la période de la guerre justement. C'est Marcus qui lui a parlé, mais le témoignage du Maire de Valleiry, je ne suis pas près de l'oublier ! Il avait 8 ans, en été 1944 et a dû se réfugier à Chancy, car au moment de la libération les choses se sont mal passées et plusieurs villages voisins ont été brûlés. Si un douanier de Chancy, n'avait pas décidé d'ouvrir la frontière, sans autorisation des autorités, il y aurait eu un massacre ! C'est fort, de voir ce qui s'est passé ici avec les yeux d'un enfant d'alors. Monsieur Favre a été un témoin direct de l'histoire.
- **MC** : une bonne expérience, alors ?
- **Alison** : oui, une très belle aventure ! C'était mon premier tournage. J'ai aimé l'authenticité des témoins du film. Ils parlent comme ils sont, de leur vie, de ce qu'ils savent... Je trouve que c'est important de savoir comment les gens vivaient ici, avant. De ne pas perdre toute cette expérience qui a fait de notre commune ce qu'elle est aujourd'hui.
- **MC** : Tu la connais mieux ?
- **Alison** : oui, depuis le tournage, je ne vois plus Chancy de la même façon. Je suis même fière d'y habiter.
- **MC** : Alors tu as un peu changé ...
- **Alison** : oui, bien sûr, deux ans se sont passés depuis le début du tournage. J'ai 18 ans maintenant. J'ai fait l'an dernier un stage à la télévision, comme assistante de production. Et je vais bientôt commencer un apprentissage de photographe. Depuis que j'ai goûté à la fabrication des images, j'y ai pris goût, vous voyez...

## VIE SPORTIVE: ET POURQUOI PAS UN VELO ELECTRIQUE ?

### Subventions pour l'achat d'un vélo électrique



Afin de favoriser une démarche environnementale des habitants de la Commune de Chancy, le Conseil municipal a décidé d'accorder une subvention pendant l'année 2012, pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit permettant la transformation d'un vélo ordinaire.

Le montant de CHF 300.- est alloué par la Mairie, sur présentation de la facture avec quelques conditions très accessibles, que vous pourrez découvrir en consultant le règlement d'application sur le site [www.chancy.ch](http://www.chancy.ch) ou au secrétariat.

Cette somme peut être cumulée avec la subvention cantonale de CHF 250.- qui est aussi gérée par la commune.

Profitez de cette opportunité qui n'est pas encore garantie pour les prochaines années.



Reynald Hugon,

Président de la commission de la circulation et sécurité routière

## NOS VOISINS NOUS PARLENT...

### De l'importance et de la chance, aujourd'hui, d'être voisins.

Nous ne savons pas à quelle date les noms de Chancy et de Pougny ont été associés officiellement pour la première fois. Nous nous souvenons simplement qu'un document signé d'un roi de France mentionne le pont de Chancy-Pougny montrant ainsi que les relations de Pougny et de Chancy sont anciennes. Elles couvrent aujourd'hui plusieurs domaines :

- Économiques avec le pont; le barrage; la gare avec le RER; la ligne K; la zone franche (des agriculteurs de Chancy possèdent des terres à Pougny); projet de barrage hydroélectrique de "Sous Conflan"...
- Culturelles avec l'Ensemble de Cuivres Chancy-Collonges qui anime officiellement les défilés des cérémonies nationales du 1er août à Chancy, du 14 juillet et du 11 novembre à Pougny; les enfants de Pougny allant à l'école ou à la piscine de Chancy...
- Familiales : dans les deux communes vivent depuis longtemps des familles bi-nationales; des habitants de Chancy sont allés habiter à Pougny et vice versa,
- Politiques : depuis des années, les élus de Pougny, de Chancy et de Valleiry se réunissent une fois par année pour mieux partager ce que nous avons en commun. Depuis peu, ces mêmes élus se retrouvent dans les réunions PACA et d'aménagement du territoire...

Pougny et Chancy sont aussi unis par des événements nettement moins agréables : traversée bi-quotidienne d'un nombre important de véhicules (plus de 3000 pour Pougny, plus de 4000 pour Chancy); survol des avions; épisodes de pollutions atmosphériques...

Chancy entretient aussi des relations privilégiées avec Valleiry. Citons simplement le fait qu'en 1947 Chancy a été décorée de la médaille du mérite de la République française pour avoir recueilli les familles de Valleiry qui fuyaient les représailles de l'armée allemande.

Tous ces éléments ont fait que, quand le Maire de Valleiry a proposé aux deux autres communes de publier dans nos bulletins municipaux respectifs une feuille commune, nous avons accepté avec enthousiasme. Avec enthousiasme car aujourd'hui, la nécessaire mise en place du territoire franco-valdo-genevois gagnera à une approche « humaine » de la notion de frontière. Nos trois communes qui connaissent cette approche, ce vivre ensemble, cette expérience concrète de relation transfrontalière au travers de personnes réelles peuvent en faire profiter les autres. Pour développer un peu cette notion d'approche « humaine », nous citerons deux faits :

- Le premier s'est situé sur le territoire genevois. Il y a pas mal d'années, un habitant de Chancy, quand une discussion plus ou moins courtoise, opposait des conceptions divergentes sur les mérites respectifs du Suisse et du Français, avait l'habitude, pour calmer les esprits, de dire, "un mauvais Français ne peut pas faire un bon Suisse" (ou vice versa). Il savait que la notion de bon, de vrai (Suisse ou Français) est une notion imprécise, trompeuse et souvent utilisée à des fins politiciennes. Aujourd'hui, la campagne anti-frontaliers est un nouvel avatar de cette façon de penser.
- Le second a lieu en France en ce moment. Il s'agit du projet d'accorder aux étrangers habitants en France depuis plus de 5 ans, le droit de vote et d'éligibilité aux conseils communaux. Dans tout l'espace franco-valdo-genevois, une bonne partie de ces étrangers sont des citoyens suisses. Leur donner la possibilité de s'intéresser et de participer à la gestion de leur nouvelle commune permettrait, à notre avis, de faire progresser en rapidité et en qualité la mise en place de ce territoire franco-valdo-genevois. Cela permettrait aussi d'avancer vers un règlement du problème dit des "faux résidents" et de contrer un sentiment anti « suisses faux résidents » qui essaye de se développer de ce côté de la frontière.

Nous terminerons en souhaitant aux habitants de nos trois communes une bonne année 2012, que la feuille commune à nos bulletins municipaux nous aide à avancer dans la mise en place de notre territoire franco-valdo-genevois.

## EN BREF...



## PETIT AVANT-GOÛT DU FILM FAR WEST

## ANNONCES



### La Chancylienne revient...

**TUEUSES DE CINQ A SEPT**  
**Comédie de R.F Aebi les 2 - 3 mars**  
**les 9 - 10 mars**  
**les 15 - 16 - 17 mars**  
**les 22 - 23 - 24 mars**

### CHANCY

Salle communale à 20 heures 30

Restauration dès 19 heures

Billets: 18.-

AVS - Etudiants: 15.-

Enfants: 12.-

Réservation le matin au 022 756 12 04 ou à [info@lachancylienne.com](mailto:info@lachancylienne.com)



L'Ensemble de Cuivres Chancy-Collonges organise le  
**samedi 28 avril 2012**

un grand tournoi amical de pétanques, ouvert à tous  
(sociétés, habitants, etc.)

Sur place : buvette et restauration.

Pour tout renseignement et inscriptions, s'adresser à Mme Fabienne Picod au  
022 / 756 20 62 (répondeur) ou au 076 / 475 96 24.

## L'AGENDA

### EMPLACEMENT RESERVE A VOS PETITES ANNONCES

Soins esthétiques aux personnes âgées, à domicile, région de Chancy.  
Épilations du visage, manucure, beauté des pieds.  
Tarifs AVS. Les lundis après-midi.  
L. Leveau. 076/339.15.14

Partagez les photos de votre jardin...  
«Vous en êtes fiers, vous les trouvez belles, partagez-les et envoyez-les à [anne-map@hotmail.com](mailto:anne-map@hotmail.com) pour une publication dans le prochain Chancylien »

L'espace des petites annonces est réservé aux personnes privées. La rédaction se réserve le choix de leur publication.

Séances du Conseil municipal  
17 avril  
15 mai  
19 juin

La Chancylienne:  
jeudi 15 et 22 mars  
vendredi 9, 16 et 23 mars  
samedi 10, 17 et 24 mars

On brûle le bonhomme hiver  
le mardi 20 mars à 18h30  
derrière la salle communale

Repas de soutien en faveur  
du Burkina  
le samedi 24 mars  
au Centre communal  
d'Athenaz

Goûter de printemps  
des aînés :  
mercredi 18 avril  
à la salle communale

Vide-grenier :  
samedi 21  
et dimanche 22 avril  
à la salle communale

Avant-Première  
« Far West » :  
soirée publique  
le vendredi 27 avril  
à la salle communale

La Fête des enfants  
organisée par  
« les Crocolions » :  
dimanche 3 juin

Dépôt des déchets  
encombrants :  
jeudi 7 juin

# RENSEIGNEMENTS UTILES

## MAIRIE DE CHANCY

Route de Valleiry 4  
Tél: 022/756 90 50  
Fax: 022/756 90 55

[info@chancy.ch](mailto:info@chancy.ch)

[www.chancy.ch](http://www.chancy.ch)

Anouk Spencer,  
secrétaire responsable  
Patricia Gafner, secrétaire

Lundi 15h30 à 17h

Mardi et Mercredi

10h à 11h30 / jeudi 17h à 19h

## VOIRIE ET CONCIERGERIE

Frédéric Gunter  
Christophe Egenter  
Tel: 022/756 23 31

## ETAT CIVIL

Etat civil de Bernex  
Mairie de Bernex  
Tél: 022/850 92 30

René Gunter,  
Patrick Bouvier et  
Xavier Beuchat, suppléants  
Tél: 022/756 90 50

## ECOLE

Directeur: M. Philippe Tièche  
Tél: 022/756 38 47

## BIBLIOTHEQUE

Resp: Christiane Wenger  
81, rte de Bellegarde  
Tél: 079/226 55 21  
Mercredi 16h à 18h  
Vendredi 17h à 19h

## SERVICE DU FEU 118

Capitaine: Frédéric Gunter

Plt: Patrick Bouvier

Plt: Fernando Botta

## POSTE D'AVULLY

Lundi à vendredi:

8h-11h/15h30-18h

Samedi: 9h - 11h

Tél: 022/756 12 51

Fax: 022/756 38 63

## CAS BERNEX

Hospice général:

022/420 40 00

FSASD 022/420 40 20

Consultations gratuites  
parents-enfants par les  
infirmières 022/420 40 00  
mardi 15h à 17h

## ASSOCIATIONS

### CULTURELLES

#### BiubStock festival

Président: Bueno Viret

Tél: 022/756 03 87

#### Fanfare « Ensemble de Cuivres de Chancy-Collonges»

Président: Jean-Claude Gallay

Tél: 022/756 21 39

Cours de solfège débutants

Laetitia Gallay 022/756 21 39

Cours de musique instruments

Michel Gallay 022/756 24 22

#### Jazz au pied du mur

Président: Pierre-Alain Maret

Tél: 022/756 22 95

#### Jeunesse de Chancy

Président: Bueno Viret

Tél: 022/756 03 87

## La Chancylenne

(musique et théâtre)

Présidente: Marianne Maigre

Tél: 022/792 36 01

## ASSOCIATIONS SOCIALES

### Jardin d'enfants-garderie

« Les Crocolions »

Responsable: Nina Guinand

Tél: 022/756 42 60

### Activités parascolaires GIAP

Tél: 079/909 51 53

### Association des Parents

d'Elèves (APE)

Présidente: Delphine Voellinger

Tél: 022/756 30 50

### Association du Restaurant scolaire

Présidente: Mireille Gossauer

Tél: 022/756 26 63

## ASSOCIATIONS DIVERSES

### Amicale des pompiers

Président: Emiliano Bolzan

Tél: 079/206 73 13

### Groupe des dames paysannes

Présidente: Mireille Wenger

Tél: 022/756 09 29

## ASSOCIATIONS

### SPORTIVES

### Groupement Sportif de Chancy

Président: Alexandre Schlaefli

Tél: 022/756 24 45

### Opikanoa -

### Les canoës du Rhône

Président: François Vernier

Tél: 079/352 97 07